

Les députés ne se gênent pas

Exclusif. L'Ifrap sort un rapport accablant sur les privilèges de l'Assemblée nationale.

PAR PATRICK BONAZZA

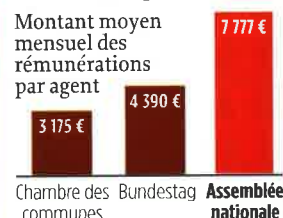
Les ministres, contraints et forcés par le nouveau président de la République, ont donné l'exemple: leurs salaires seront réduits de 30%. Si les députés en faisaient autant, serait-ce un si lourd sacrifice? La réponse ne souffre aucun doute: c'est non! « Nos députés ont des indemnités plus importantes que leurs collègues du Bundestag et de la Chambre des communes »: l'Ifrap, Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques, vient de jeter un nouveau pavé dans la mare.

Chacun de nos 577 députés perçoit une indemnité de base de 5 514,68 euros plus une indemnité de résidence (165,44) et une indemnité de fonction (1 420,03), soit un brut mensuel de 7 100,15 euros. Pas vraiment scandaleux pour un représentant du peuple. Ce qui l'est un peu, ce sont les 9 138 euros mensuels affectés à la rémunération de collaborateurs qui donnent lieu à des abus, les plus courants étant l'emploi de familiers. Mais ce qui l'est beaucoup, ce sont les 6 412 euros brut, échappant à l'impôt, censés compenser les frais de représentation. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ces sommes ne sont pas destinées aux frais de bouche (largement subventionnés), au téléphone, aux déplacements en train, en métro (déjà payés totalement) ou en avion et taxi (payés en partie). En fait, les dépenses liées à « l'indemnité représentative de frais de mandat mensuels » (IFRM), une spécialité française, sont laissées au libre arbitre du député. Alors, tout peut y passer. Cadeaux de Noël, voyages des conjoints et des enfants, restaurants avec les amis... La seule limite est la moralité du député. On a vu ce que cela a donné en Grande-Bretagne il y a deux ans, quand a éclaté le scandale

Des charges de personnel parmi les plus élevées d'Europe

Budget 2010, en millions d'euros	Chambre des communes	Bundestag	Assemblée nationale
Charges de personnel dont :	102,05	114,52	170,34
Charges de rémunérations	72,51	70,01	126,07
Charges sociales et diverses	24,80	44,70	44,30
Nombres de fonctionnaires	1 903	1 329	1 351

Source: Fondation Ifrap, 2012.



Autonomie. La chambre basse échappe à tout contrôle, même celui de la Cour des comptes.

des notes de frais (l'une d'elles concernait le paiement de l'abri flottant pour canards d'un membre des Communes...). Depuis, à Londres, les choses sont rentrées dans l'ordre. Mais pas en France.

Cachotteries. Au total, selon l'Ifrap, toutes ces libéralités font que le député français est celui qui reçoit le plus d'indemnités (162 146 euros par an), bien plus que son collègue allemand (139 644) ou britannique (105 188). A cela s'ajoute un autre cadeau que tous les Parlements du monde nous envient: la réserve parlementaire. Une enveloppe votée dans la loi de finances qui s'élève à 90 millions d'euros pour 2012, dans laquelle les députés puisent des subventions qui atterriront dans leurs circonscriptions pour restaurer l'église du village, réparer la toiture de la salle des fêtes, acheter du matériel pour l'école... Les députés de la majorité peu-

vent décrocher des enveloppes de 150 000 à 200 000 euros qui se réduisent à des sommes de 30 000 à 50 000 euros pour l'opposition. Chaque année, les députés, du moins ceux qui connaissent les ficelles, soumettent leurs projets qui, s'ils sont acceptés, viendront améliorer l'ordinaire de leurs électeurs. Belle leçon de démocratie et de transparence.

Déjà bien chouchoutés, nos députés sont aussi bien entourés. « Les frais de personnel de l'Assemblée nationale sont parmi les plus élevés d'Europe », souligne l'Ifrap: 170 millions d'euros, contre 114 au Bundestag et 110 millions aux Communes. L'Assemblée offre une rémunération moyenne, toutes catégories de personnel confondues, de plus de 7 700 euros. « C'est, selon l'Ifrap, près de 77 % de plus qu'au Bundestag et près de deux fois plus qu'aux Communes. » A l'Assemblée, « les rémunérations annuelles brutes pour les vingt-quatre plus hauts salaires atteignent en moyenne 213 000 euros par an ». Au total, « les rémunérations des agents de l'Assemblée sont entre 75 et 150 % supérieures à celles de leurs homologues de la fonction publique d'Etat ». Il est vrai que, pour une partie du personnel, le travail est rythmé par les sessions qui se prolongent souvent la nuit. En cas de sessions extraordinaires, les vacances peuvent être interrompues. Ces contraintes méritent primes et, à l'Assemblée, le message a été entendu au-delà du raisonnable. « Les indemnités, nous dit l'Ifrap, permettent aux agents de doubler leur rémunération. »

Des agents qui se multiplient comme des petits pains. Même si, ces dernières années, on s'est efforcé de baisser les effectifs (aujourd'hui, 1 285 personnes), sur une longue période, ils ont sérieusement

pas

rope

oyen
s
ions

4 390 €

1 777 €

Bundestag
Assemblée nationale

oppes de 150 000 à
uisent à des som-
uros pour l'oppo-
les députés, du
issent les ficelles,
ets qui, s'ils sont
éliorer l'ordinaire
leçon de démoc-
ce.

utés, nos députés
és. « Les frais de per-
ationale sont parmi
», souligne l'Ifrap :
contre 114 au Bun-
aux Communes.
ne rémunération
gories de personnel
7 700 euros. « C'est,
% de plus qu'au Bun-
ois plus qu'aux Com-
e, « les rémunérations
les vingt-quatre plus
gnent en moyenne
. Au total, « les rému-
Assemblée sont entre
es à celles de leurs ho-
n publique d'Etat ». Il
partie du personnel,
par les sessions qui
nt la nuit. En cas de
ires, les vacances peu-
ues. Ces contraintes
l'Assemblée, le mes-
-delà du raisonnable.
dit l'Ifrap, permettent
leur rémunération. »
multiplient comme
ême si, ces dernières
orcé de baisser les ef-
1 285 personnes), sur
ils ont sérieusement

WITTSIPA

augmenté : 38 % entre 1980 et 2010. Ce dernier chiffre est fourni par René Dosière, ce député socialiste qui prend un malin plaisir à scruter les comptes de l'Élysée ou de l'Assemblée. Et qui ne fait pas plaisir à tout le monde, en tout cas, pas à ses amis, qui ne lui ont pas donné l'investiture du PS dans sa circonscription de l'Aisne. A l'Assemblée, on n'aime pas les fouines, même celles de gauche. C'est que, reconnaît René Dosière, interrogé par l'Ifrap : « On pourrait imaginer que le rapport des questeurs et de la commission chargée de vérifier les comptes de l'Assemblée nationale ait une publicité plus large. »

On n'en prend pas le chemin. L'Assemblée s'arc-boute sur le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs. Nul ne peut la contrôler, pas même la Cour des comptes. Soit, mais sans attenter à la liberté des députés, on pourrait bien lever un peu le voile. « Il est tout à fait possible, dit Dosière, que la Cour, à la demande de l'Assemblée ou du Sénat, soit amenée à faire une analyse de leur budget. » La seule fois où cela s'est passé, en 2008, le rapport de la Cour a été enterré. Voilà qui n'arrange pas les rapports entre l'Assemblée et les citoyens qui voudraient en savoir un peu plus. Car, pour l'heure, autonomie signifie cachotterie.

Le mystère de la cagnotte.

En attendant, le secret qui entoure les comptes de l'Assemblée alimente tous les fantasmes. « Certains salaires, considère l'Ifrap, pourraient choquer les Français. » Mais pas seulement. Les députés multiplient de coûteuses exceptions. Leur régime de retraite, quoique légèrement amendé en 2010, est extrêmement favorable. Bien plus que celui du public, sans même parler du privé. Il oblige l'Assemblée à des subventions massives (47 % du montant de la retraite). Que dire aussi de l'allocation d'assurance mutuelle, différentielle et dégressive de retour à l'emploi des députés ? Dégressive, certes, elle est tout de même versée durant trois ans au député non réélu à la recherche d'une activité. Que dire également des règles sur le cumul des mandats qui permettent de reverser des surplus à son parti ou à ses proches pour autant qu'ils soient élus ? Que dire enfin de ces députés qui ne dépensent pas l'entièreté de leur IFRM, se constituant un petit magot qu'ils récupèrent en fin de carrière ? Dernier mystère : quel est le montant de la cagnotte de l'Assemblée ? Chaque année, en effet, l'État attribue une dotation (165 millions par an ces derniers temps) que complètent les revenus générés par son activité d'édition et de placements tirés de la fameuse cagnotte. Aux dernières nouvelles, en fait en 2007, elle s'élevait à 302 millions d'euros. Depuis... ■

Repères

- 9 élus à l'Assemblée ont plus de 60 ans pour un seul de moins de 40 ans.
- 43,5 % des députés proviennent du secteur public, contre 28,2 % du privé et 28,3 % des professions indépendantes.
- 539 millions d'euros. C'est le budget de l'Assemblée en 2010.
- 8 272 euros par mois. C'est le montant de revenus qu'un parlementaire ne peut excéder s'il cumule d'autres mandats.

RETROUVEZ LES ENQUÊTES
DE L'IFRAP SUR IFRAP.ORG

ALSTOM
open

5-8 JUILLET 2011

Golf National Saint-Quentin-en-Yvelines

Qui peut détrôner
Levet ?



Thomas LEVET
Vainqueur 2011

PHOTOGRAPHY: P. L. / Getty Images

alstom.opendefrance.fr

ALSTOM



ffgolf®



BILLETTERIE : ebillet.lequipe.fr - tickets



NOVOTEL
HOTELS



BFM
BUSINESS